



Newsletter 10-2009



2010 : Croissance modeste et risques persistants

Pour 2010, economie suisse s'attend à un taux de croissance de 0,7 % et à un taux de chômage de 4,9 %. Les risques d'une baisse de la conjoncture restent importants. [suite »](#)



Pascal Gentinetta
Directeur economie suisse

On ne joue pas avec la place économique suisse !

Le droit de la société anonyme dans la tourmente

Les délibérations relatives à la révision du droit de la société anonyme et à l'initiative Minder sont marquées par des pirouettes politiques. Pourtant, ce sujet est trop important pour servir à des expérimentations. Il y va de la place économique en tant que lieu d'implantation des entreprises cotées en Bourse. [suite »](#)

Les délibérations sur la révision du droit de la société anonyme mènent sur une pente savonneuse. A force de manœuvres politiques, l'importance de ce droit pour l'économie suisse risque de tomber dans l'oubli.

Graphique du mois: L'endettement repart à la hausse en Suisse

Le Conseil des États a adopté la nouvelle loi sur la poste : une mauvaise décision

Le Conseil des États, chambre prioritaire, a terminé ses délibérations sur la nouvelle loi postale. Le marché des lettres restera vraisemblablement en grande partie fermé à la concurrence pour quelques années encore. C'est maintenant au Conseil national d'examiner ce projet : il doit se distancer de cette décision défavorable aux clients et prévoir l'ouverture complète du marché dans un délai raisonnable. [suite »](#)

Une petite majorité de la Commission des affaires juridiques du Conseil national souhaite que l'initiative Minder soit soumise au vote avant que les délibérations sur le contre-projet indirect arrivent à leur terme. Ainsi, la commission s'est prononcée en faveur de l'initiative Minder à une courte majorité pour des raisons tactiques. Les parlementaires jouent avec le feu. En cas d'acceptation de l'initiative, la Suisse deviendrait un cas particulier à l'échelle internationale. Notre place économique se marginaliserait en tant que lieu d'implantation des entreprises cotées en Bourse.

La pénurie d'électricité est une réalité : la France sera-t-elle bientôt plongée dans le noir ?

Pour la première fois depuis 27 ans, la France a importé de l'électricité de manière continue pendant le mois d'octobre. Si les températures tombent au-dessous de zéro, comme c'est le cas habituellement, l'approvisionnement en électricité pourrait devenir problématique en France. [suite »](#)

De nouvelles impulsions pour la politique des infrastructures

economie suisse salue les efforts déployés par le DETEC en vue de mettre en place une approche intégrant les différents secteurs d'infrastructures. Un dialogue fondé et constructif avec le plus grand nombre possible d'acteurs concernés est nécessaires afin d'établir une planification pour les 20 prochaines années. L'économie prendra position une fois que le DETEC sera entré en matière et qu'il aura prolongé le délai de consultation jusqu'à mi-février, un délai raisonnable. [suite »](#)

economie suisse s'engage clairement pour le renforcement des droits des actionnaires dans le débat sur les rémunérations. Cependant, l'essentiel est de préserver la compétitivité des entreprises suisses. Par conséquent, nous devons apporter tout notre soutien à un contre-projet indirect fondé qui renforce les droits des actionnaires tout en tenant compte des évolutions internationales. Les entreprises cotées en Bourse doivent pouvoir s'affirmer face à la concurrence internationale. Elles doivent donc se battre au moins à armes égales avec leurs concurrents.

La colonne de Bruxelles: le Parlement fait une démonstration de sa force

Avenir Suisse a publié une étude sur le réseau de fibres optiques en Suisse

D'après une vaste étude d'Avenir Suisse, la Suisse bénéficiera du développement des infrastructures de télécommunication. Les ménages suisses seront raccordés à des réseaux de fibres optiques. La Suisse devrait miser à la fois sur la concurrence entre les infrastructures et les services. Cette approche a fait ses preuves et fonctionnera également à l'avenir. [suite »](#)

Protection de l'agriculture : les intérêts de l'économie priment

Au cours de sa session spéciale des 3 et 8 décembre, le Parlement examinera plusieurs

propositions en faveur d'une politique agricole protectionniste. Ces propositions nuiraient aux intérêts de l'économie et menaceraient des emplois à forte valeur ajoutée en Suisse. [suite »](#)

Ces entreprises sont très importantes pour notre pays, nous ne pouvons admettre qu'elles deviennent un jouet politique.

Priorités de nos membres: vips, l'Association des entreprises pharmaceutiques en Suisse

Leadership européen à Copenhague ?

Alors que le sommet des Nations unies sur le climat approche, l'UE se prépare à y jouer un rôle déterminant, voire même à mener les négociations internationales. Les objectifs ambitieux de l'Union ne pourront être réalisés que s'ils sont partagés par les Etats-Unis et la Chine. [suite »](#)

Le fonds FTP ne peut financer aucun projet ferroviaire supplémentaire

La Suisse devrait être exemplaire en matière de financement des grands projets ferroviaires. Dans la réalité, le fonds FTP accumule les dettes. Elles augmentent d'année en année et atteindront bientôt 10 milliards de francs. Adopter des projets supplémentaires dans le cadre de ce fonds serait irresponsable. [suite »](#)

Portrait d'une PME: Jenni Energietechnik AG : pionnier de l'énergie solaire

Votations du 29 novembre : une ombre au tableau

Les résultats des dernières votations de cette année sont pour l'essentiel satisfaisants. Le peuple a largement suivi les mots d'ordre d'economiesuisse tant pour l'initiative pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre que pour le financement spécial en faveur du trafic aérien. La seule ombre au tableau est l'acceptation de l'initiative anti-minarets ; economiesuisse regrette son adoption. [suite »](#)

Perspectives du secteur bancaire en Suisse

La prochaine assemblée annuelle d'ICC Switzerland aura lieu le 13 janvier 2010 à Zurich sur fonds de crise du financement commercial. [suite »](#)

Imprimer toute la newsletter (PDF)

Agenda

- 14.12. Droit de la concurrence
Conférence de presse : Importance économique des entreprises suisses cotées en bourse.
- 21.12. Politique de la consommation
Règlement sur la sécurité des produits
- 20.01. Politique économique
Rapport sur l'avenir des réseaux d'infrastructure nationaux en Suisse

Publications

- » WebNews: La prolongation du moratoire sur le génie génétique freine l'innovation
- » WebNews: Le fléau de la contrefaçon menace la reprise économique
- » WebNews: Fonds en désérence : une réglementation de droit public est nécessaire
- » dossierpolitique: Copenhague : poursuivre une politique climatique à succès
- » dossierpolitique: OMC : fondement d'une politique économique extérieure réussie

Vous pouvez en tout temps vous désabonner de la newsletter.



2010 : Croissance modeste et risques persistants

09.12.2009

Pour 2010, economie suisse s'attend à un taux de croissance de 0,7 % et à un taux de chômage de 4,9 %. Les risques d'une baisse de la conjoncture restent importants.



L'année 2009 était véritablement un « annus horribilis » pour les entreprises exportatrices helvétiques. Les industries des machines, horlogère, textile, des métaux et des matières plastiques sont touchées particulièrement durement. En revanche, les industries agroalimentaire et pharmaceutique ainsi que les entreprises du secteur de la technologie médicale sont moins affectées par la crise économique. Le marché interne et la consommation privée aussi sont également touchés dans une moindre mesure. Par rapport aux exportations et au secteur de la finance, ils ont

relativement bien résisté jusqu'ici. Dans l'ensemble, l'économie suisse affiche des résultats meilleurs que bon nombre de pays industrialisés : son produit intérieur brut (PIB) n'a reculé que de 2 % environ.

2010 : croissance économique modérée sur fond de hausse du chômage
economie suisse table sur une croissance réelle du PIB de 0,7 %. Par conséquent, nous devrions surmonter la pire crise économique des dernières décennies et sortir du creux de la vague. Cependant, le climat économique mondial restera difficile en 2010. Dans l'ensemble, les exportations pourraient augmenter de quelque 4,0 %. Cette faible croissance ne compensera de loin pas la baisse du chiffre d'affaires, dramatique pour certaines entreprises, enregistrée au cours de l'année 2009. Il faut ajouter à cela un fléchissement de l'économie indigène. La création de valeur reculera en particulier dans le secteur de la construction. La consommation privée, qui fléchira légèrement, ne soutiendra plus la conjoncture en 2010. Cela s'explique entre autres par l'augmentation du nombre de chômeurs et l'incertitude persistante sur le marché du travail. Selon economie suisse, le taux de chômage atteindra 4,9% en moyenne l'an prochain.

Trois risques sont susceptibles d'influencer négativement l'évolution économique de la Suisse. Premièrement, le risque de change : une appréciation significative du franc suisse affecterait profondément les industries exportatrices et entraverait une reprise timide. Deuxièmement, l'abondance des liquidités à l'échelle mondiale peut entraîner la formation de nouvelles bulles. Au vu de l'instabilité actuelle, l'éclatement d'une bulle pèserait considérablement sur l'économie mondiale et donc sur l'économie suisse. Et troisièmement, la stabilité du système financier international n'est pas encore garantie de sorte que des revers sont possibles l'an prochain. Selon economie suisse, la crise économique et financière restera au centre des préoccupations également en 2011 et 2012.

La politique de croissance, un instrument nécessaire

En raison des nombreuses incertitudes entourant les perspectives, nous devons nous concentrer sur une politique de croissance à long terme. Il s'agit de supprimer les obstacles freinant les investissements, de poursuivre l'ouverture des marchés et de garantir la solidité de la politique financière également à l'avenir. Enfin, les milieux économiques et politiques doivent s'efforcer de restaurer la confiance dans l'économie de marché.

Pour plus d'information :

rudolf.minsch@economie.suisse.ch



Le droit de la société anonyme dans la tourmente

09.12.2009

Les délibérations relatives à la révision du droit de la société anonyme et à l'initiative Minder sont marquées par des pirouettes politiques. Pourtant, ce sujet est trop important pour servir à des expérimentations. Il y va de la place économique en tant que lieu d'implantation des entreprises cotées en Bourse.

L'été dernier, le Conseil des États a achevé ses délibérations sur la révision du droit de la société anonyme et rejeté fermement l'initiative Minder. Cette révision est maintenant bloquée à la Commission des affaires juridiques du Conseil national : au milieu du débat matériel, la commission a chargé l'administration de modifier la systématique formelle de la loi. Cela ne l'a pas empêché de statuer sur l'initiative avant la fin des délibérations sur le contre-projet. Cette procédure confuse a amené les membres de la commission à recommander l'adoption de l'initiative, certes à une courte majorité et avec de nombreuses abstentions.

Les décisions de la commission sur ce dossier sont incompréhensibles. Elles sont le résultat de manœuvres politiques visant parfois un même objectif, mais s'appuyant sur des considérations diamétralement opposées. Ce sujet est trop important pour servir à des expérimentations politiques. Comme l'a montré récemment une étude, en cas d'acceptation de l'initiative, la Suisse se doterait d'un des droits des entreprises les plus restrictifs. Autrement dit, notre place économique en tant que lieu d'implantation des entreprises est menacée. Les droits des actionnaires seraient restreints et non renforcés comme le prétend l'initiative : les actionnaires ne pourraient pas doter leur entreprise d'une organisation adaptée à ses besoins – ils risqueraient une peine privative de liberté (!).

economiesuisse continue de soutenir le contre-projet. Dans sa forme actuelle, il comporte encore plusieurs points problématiques sur le plan juridique. Toutefois, le Parlement a la possibilité d'améliorer le contre-projet indirect, ce qui n'est pas le cas de l'initiative. Il faut espérer que le Conseil national ne suivra pas le chemin dangereux emprunté par sa commission.

Pour plus d'information:

urs.furrer@economiesuisse.ch

Graphique du mois: L'endettement repart à la hausse en Suisse

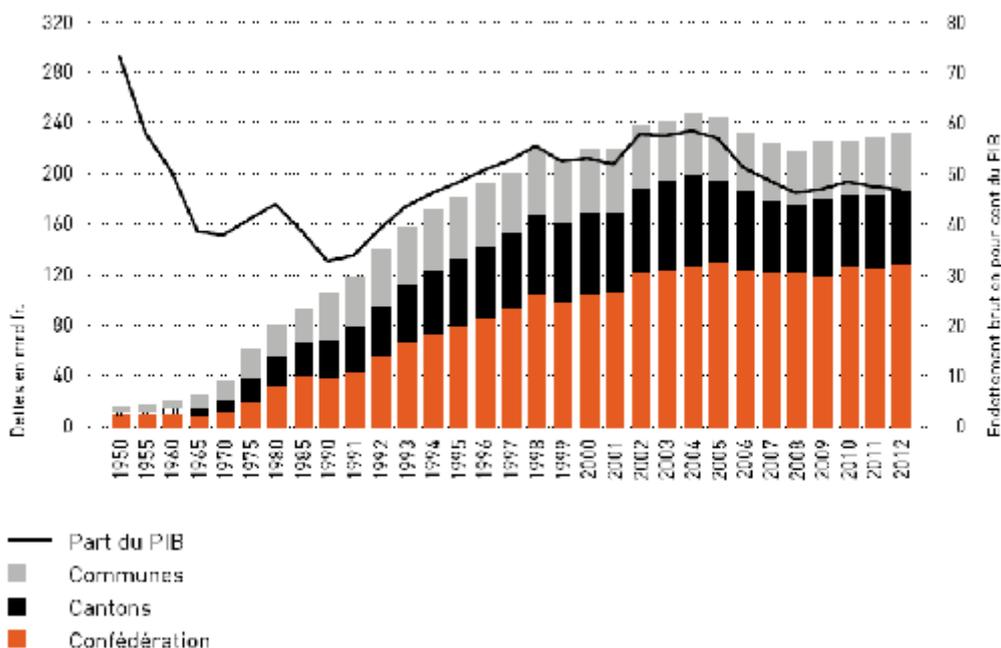
09.12.2009

Grâce à une phase de haute conjoncture, la Confédération, les cantons et les communes sont parvenus à nettement réduire leur endettement entre 2004 et 2008. Mais la situation changer l'an prochain. Des mesures s'imposent surtout au niveau de la Confédération.

Les dettes de la Confédération, des cantons et des communes n'ont cessé d'augmenter depuis 1950. Entre 1990 et 2000, elles ont plus que doublé, passant de 106 milliards à 218 milliards. Grâce à la robustesse de la croissance économique, les dettes des trois niveaux étatiques ont pu être réduites de 30 milliards de francs entre 2004 et 2008. Mais il faut s'attendre à une nouvelle hausse dès l'année prochaine. Le produit de la vente de son engagement dans UBS permettra à la Confédération de ramener ses dettes à 117 milliards de francs. D'après le plan financier, l'endettement pourrait atteindre 130 milliards à la fin 2013. Dans ce cas, nous serions à nouveau au niveau record de 2005, et ce malgré le frein à l'endettement. De leur côté, les cantons et les communes ne prévoient qu'une hausse modérée de leurs dettes ces prochaines années.

Évolution de la dette de la Confédération, des cantons et des communes

Dettes brutes en milliards de francs, taux d'endettement en pour cent du PIB



Sources: DFF (2009c, 2009f), OCDE (2009b)

Eviter un retour des déficits

Si on mesure l'endettement en pourcentage du PIB, on aboutit à un tableau inégal. Après la Seconde Guerre mondiale, l'économie a enregistré un taux de croissance supérieur à celui de l'endettement jusqu'à la fin des années 1980. Alors que l'endettement brut était encore supérieur à 70 % du PIB en 1950, il a pu être ramené à près de 30 % en 1990. Ensuite, pendant les années 1990, le taux d'endettement a doublé. Entre 2004 et 2008, les dettes ont pu être réduites à 46 %,

contre près de 58 % auparavant. Le problème de l'endettement se pose avant tout au niveau de la Confédération, qui est responsable de plus de la moitié des dettes publiques. L'objectif minimal de la Confédération est de respecter les exigences du frein à l'endettement. Cette règle ancrée dans la Constitution impose des corrections à hauteur de 2 à 4 milliards de francs par an de 2011 à 2013. Le programme de consolidation présenté par le Conseil fédéral constitue donc une nécessité et doit être soutenu.

Pour plus d'informations :

vincent.simon@economiesuisse.ch

Le Conseil des États a adopté la nouvelle loi sur la poste : une mauvaise décision

09.12.2009

Le Conseil des États, chambre prioritaire, a terminé ses délibérations sur la nouvelle loi postale. Le marché des lettres restera vraisemblablement en grande partie fermé à la concurrence pour quelques années encore. C'est maintenant au Conseil national d'examiner ce projet : il doit se distancer de cette décision défavorable aux clients et prévoir l'ouverture complète du marché dans un délai raisonnable.



economiesuisse ne soutient pas le projet adopté par le Conseil des États en vue de la révision totale de la législation postale. Le seul point positif est l'extension de la marge de manœuvre entrepreneuriale de La Poste suisse, par la restriction du service universel. Ainsi, jusqu'à 80 % des lettres adressées seraient soustraites à ce service. Le fait que ces lettres restent tout de même soumises au monopole pour un temps indéterminé est inacceptable. Les clients risquent de subir des hausses de prix massives, surtout dans les régions périphériques. Aucun autre pays n'a adopté une solution aussi peu favorable aux clients.

Nouvelles contraintes pour les autres prestataires

Les concurrents de La Poste suisse qui souhaitent étendre leur offre de services et créer des emplois devront vraisemblablement patienter encore plusieurs années avant de pouvoir distribuer toutes les lettres sans restrictions arbitraires. Ils doivent néanmoins se soumettre au diktat de l'entreprise dominant le marché et proposer les conditions usuelles dans la branche, négocier une convention collective de travail et se soumettre à plusieurs démarches administratives spécifiques. Tout cela au nom de l'égalité de traitement. Les nouveaux prestataires ont peu de chances de parvenir à se faire une place sur le marché aussi longtemps que le marché des lettres n'est pas ouvert et que toutes les distorsions de concurrence ne sont pas supprimées. A cet égard, la possibilité de négocier la réglementation de l'accès aux prestations partielles de La Poste suisse va dans la bonne direction. Cependant, cette solution aura une chance réaliste de produire l'effet escompté sur l'approvisionnement postal uniquement en cas d'intervention subsidiaire de l'autorité de régulation postale.

economiesuisse campe sur ses positions : une révision totale de la législation postale doit prévoir l'ouverture du marché des lettres et la date de l'ouverture complète doit absolument être fixée de manière contraignante dans la nouvelle législation postale. Le moment est venu pour le législateur d'enfin prendre en considération les préoccupations des clients. La balle est maintenant dans le camp du Conseil national.

Pour plus d'informations :

jan.perret-gentil@economiesuisse.ch



La pénurie d'électricité est une réalité : la France sera-t-elle bientôt plongée dans le noir ?

09.12.2009

Pour la première fois depuis 27 ans, la France a importé de l'électricité de manière continue pendant le mois d'octobre. Si les températures tombent au-dessous de zéro, comme c'est le cas habituellement, l'approvisionnement en électricité pourrait devenir problématique en France.

En raison de travaux d'entretien extraordinaires, l'approvisionnement en électricité touchera à ses limites physiques cet hiver. L'exploitant du réseau de transport français estime que la capacité de production sera réduite de 5 % environ. L'objectif est de compenser cette baisse par des importations depuis la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la Suisse. De plus, certains clients seraient déconnectés si une vague de froid intense et longue devait traverser la France. L'industrie, les régions rurales et les quartiers résidentiels des villes et agglomérations seraient privés d'électricité. On ne peut exclure des conséquences graves pour la production industrielle et artisanale ainsi que pour la sécurité et l'approvisionnement de la population.

Une pénurie d'électricité est à nos portes

La Suisse pourrait aussi être affectée. Le fait est que nous n'avons pas construit de grande centrale électrique depuis plusieurs décennies et que nous dépendons de plus en plus des importations depuis la France. En hiver, entre 12 % et 14 % de l'électricité consommée en provient. Autrement dit, le risque d'une pénurie d'électricité devient concret cet hiver. Cette situation ne doit pas devenir la règle. C'est pourquoi il est important que la Suisse prenne rapidement des mesures pour remplacer les centrales nucléaires qui seront bientôt en fin de vie et qu'elle ne se contente pas de promouvoir les énergies renouvelables et d'améliorer l'efficacité énergétique. Mieux vaut anticiper que réparer les pots cassés.

Pour plus d'informations:

urs.naef@economiesuisse.ch



De nouvelles impulsions pour la politique des infrastructures

09.12.2009

economiesuisse salue les efforts déployés par le DETEC en vue de mettre en place une approche intégrant les différents secteurs d'infrastructures. Un dialogue fondé et constructif avec le plus grand nombre possible d'acteurs concernés est nécessaires afin d'établir une planification pour les 20 prochaines années. L'économie prendra position une fois que le DETEC sera entré en matière et qu'il aura prolongé le délai de consultation jusqu'à mi-février, un délai raisonnable.

La politique des infrastructures est traditionnellement traitée secteur par secteur. La législation est adaptée par étapes, sans vue d'ensemble. Ce faisant, il n'est pas possible de garantir sa cohérence. economiesuisse a déjà critiqué cet état de fait à plusieurs reprises. Le DETEC a relevé le défi lancé par les milieux économiques et présenté un concept global pour l'avenir des infrastructures.

economiesuisse se félicite de cette décision, en particulier au vu de la convergence croissante des secteurs. Dans les domaines de l'énergie et de la communication par exemple, on voit apparaître des solutions pour optimiser l'efficacité (« smart grids » par exemple). Une perspective plus vaste permettrait de poursuivre les objectifs de la politique suisse en matière d'infrastructures de manière plus concrète et plus transparente. Les infrastructures constituent les fondements de l'activité économique et constituent un élément important de la concurrence renforcée entre places économiques. Ces prochaines années, la Suisse se trouvera en concurrence avec des places économiques qui sont en train de mettre en place de nouvelles infrastructures. Par conséquent, se contenter de maintenir le statu quo n'est pas suffisant.

economiesuisse a écrit au DETEC pour critiquer la procédure de consultation en cours. L'association faîtière de l'économie a demandé la participation d'autres organisations et un délai raisonnable. En réponse, le DETEC a rendu publique la consultation et prolongé le délai jusqu'à la mi-février. De cette manière, l'économie peut regrouper ses demandes. Pour le bien du pays il est important de mener un débat sur la politique d'infrastructure à la fois constructif et axé sur l'avenir, avec un nombre aussi grand que possible d'acteurs concernés.

Pour plus d'informations:

dominique.reber@economiesuisse.ch



La colonne de Bruxelles: le Parlement fait une démonstration de sa force

09.12.2009

A peine les gouvernements des États membres ont-ils nommé leurs représentants à la Commission que ceux-ci doivent se soumettre à des auditions des commissions parlementaires. Le Parlement doit encore confirmer la nomination des commissaires.

Le principal groupe du parti populaire européen a déclaré qu'il n'accepterait que des candidats qui adhèrent aux valeurs fondamentales de l'UE et à l'économie de marché sociale, sur lesquels aucun soupçon de corruption ne plane et qui n'ont pas été séduits par les mouvements « antidémocratiques ». Cette pique était peut-être dirigée contre des représentants des pays ayant autrefois appartenu au bloc de l'Est. Cependant, elle traduit aussi l'évolution du Parlement qui a gagné en assurance. Le traité de Lisbonne double pour ainsi dire ses domaines de compétences – sans lui on ne fait plus rien en Europe.

On ne sait pas encore exactement comment les institutions, en particulier le Conseil de l'Union européenne et le Parlement, collaboreront. Les règles n'ont pas encore été fixées et la précédente Commission ne souhaitait pas empiéter sur les plates-bandes de la nouvelle. Cependant, il ne fait pas de doute que le Parlement européen veut être pris au sérieux et qu'il insistera sur ce point à l'avenir. Comme l'a récemment formulé un parlementaire : les gamineries, c'est fini.

Pour plus d'informations :

francois.baur@economiesuisse.ch



Avenir Suisse a publié une étude sur le réseau de fibres optiques en Suisse

09.12.2009

D'après une vaste étude d'Avenir Suisse, la Suisse bénéficiera du développement des infrastructures de télécommunication. Les ménages suisses seront raccordés à des réseaux de fibres optiques. La Suisse devrait miser à la fois sur la concurrence entre les infrastructures et les services. Cette approche a fait ses preuves et fonctionnera également à l'avenir.

La Suisse est un des rares pays dans lesquels le développement des réseaux de fibres optiques pour le branchement individuel est financé par les acteurs du marché. Les coûts dépendent dans une large mesure de l'existence d'un réseau que le fournisseur peut utiliser. En effet, la mise en place du raccordement représente près de 80 % de l'ensemble des coûts d'installation. Il est pratiquement impossible pour un nouveau fournisseur de se faire une place sur le marché. L'investissement est de taille même pour les entreprises possédant déjà des réseaux. La mise en place d'un réseau de fibres optiques performant coûterait entre 8 et 12 milliards de francs.

Les centres urbains sont raccordés en premier, car les investissements sont amortis plus rapidement. Selon Avenir Suisse, ni l'installation de plusieurs fibres ni l'engagement des entreprises électriques urbaines ne garantit avec certitude une concurrence effective. C'est pourquoi Avenir Suisse demande une réglementation différenciée et flexible. Cela permettrait d'éviter les distorsions du marché et de maintenir les incitations à investir. Les experts partent du principe que cela n'affaiblira pas la concurrence dans les domaines des services et des technologies. En tout état de cause, les travaux d'Avenir Suisse apportent une contribution importante aux discussions en cours.

D'après Dominique Reber, membre de la direction d'economiesuisse, « les réglementations doivent être le dernier recours dans ce domaine et devraient être envisagées uniquement si la concurrence échoue. »

economiesuisse met aussi en garde contre les incitations négatives en matière d'investissement et l'effet dissuasif des réglementations. Si une réglementation se révélait nécessaire, elle devrait être ancrée dans la loi et ne devrait intervenir qu'à la condition qu'une entreprise domine le marché. Dans tous les cas, il faut privilégier la mise en place de solutions négociées par les fournisseurs de prestations.

Pour plus d'informations:

dominique.reber@economiesuisse.ch



Protection de l'agriculture : les intérêts de l'économie priment

09.12.2009

Au cours de sa session spéciale des 3 et 8 décembre, le Parlement examinera plusieurs propositions en faveur d'une politique agricole protectionniste. Ces propositions nuiraient aux intérêts de l'économie et menaceraient des emplois à forte valeur ajoutée en Suisse.

Au cours de la session spéciale, les Chambres débattront de plusieurs propositions qui visent à cloisonner le marché agricole suisse : l'une d'elles demande la défense exclusive des intérêts de l'agriculture dans le cadre des négociations en lien avec le cycle de Doha et une autre l'interruption immédiate des négociations en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange agroalimentaire avec l'UE.

Une politique de repli nuit à la place économique suisse

Un cadre réglementaire fiable pour le commerce international est essentiel pour une économie axée sur l'exportation comme la nôtre. C'est précisément ce que nous fournit l'OMC. economiesuisse demande donc que la stratégie de négociation pour le cycle de Doha soit focalisée sur les intérêts de l'économie dans son ensemble. La défense des intérêts agricoles ne doit pas nuire à une industrie exportatrice à forte valeur ajoutée.

Il serait également faux de stopper immédiatement les négociations en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange agroalimentaire avec l'UE. Un tel accord simplifierait l'accès de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire à un marché fort de 500 millions de clients potentiels. En outre, cet accord résoudrait le problème du prix élevé des matières premières. C'est essentiel pour l'industrie agroalimentaire, car l'OMC interdit, à partir de 2013, le mécanisme de compensation de la loi sur les produits agricoles transformés (« Schoggigesetz ») qui palie ce désavantage concurrentiel.

De plus, l'accord de libre-échange agroalimentaire constitue une mesure d'accompagnement importante en lien avec le cycle de Doha. En effet, l'élimination de la protection douanière sans une amélioration de l'accès aux marchés de notre principal partenaire commercial serait fatale.

Une politique agricole courageuse et efficace est de mise

Il est légitime de défendre les intérêts de l'agriculture. Celle-ci assume incontestablement diverses tâches, comme l'entretien du paysage, qui doivent être rémunérées de façon adéquate par les pouvoirs publics. L'économie est ouverte à l'introduction de mesures d'accompagnement modérées atténuant les changements structurels nécessaires. Cependant, il faut éviter un protectionnisme agricole excessif qui menacerait les intérêts de l'économie dans son ensemble. La Suisse a besoin d'une politique agricole offensive et courageuse qui ouvre des perspectives aux exploitations agricoles les mieux positionnées.

Pour plus d'informations :

Rudolf.minsch@economiesuisse.ch



Priorités de nos membres: vips, l'Association des entreprises pharmaceutiques en Suisse

09.12.2009

L'Association des entreprises pharmaceutiques en Suisse, vips, joue un rôle de premier plan en matière de fourniture de médicaments

L'Association des entreprises pharmaceutiques en Suisse, vips, joue un rôle de premier plan en matière de fourniture de médicaments

Cette association de branche qui a vu le jour en 1950 compte désormais plus de 70 entreprises membres. Celles-ci représentent plus de 70 % du marché pharmaceutique indigène, dont le volume avoisine les 4,8 milliards de francs (prix de fabrique). Ces entreprises sont également à l'origine de près de 80 % de toutes les innovations homologuées en Suisse. Les membres de cette association sont des succursales suisses d'entreprises pharmaceutiques étrangères, des fabricants suisses de produits pharmaceutiques ainsi que des sociétés de distribution. Ils emploient directement et indirectement quelque 14 000 personnes en Suisse.

La vips défend les intérêts des entreprises actives dans le secteur pharmaceutique et dans le domaine des biotechnologies. Elle s'engage pour un système de santé libéral, innovant, de qualité et financièrement viable à long terme dans lequel l'État se limite à définir les conditions générales essentielles et à promouvoir une concurrence axée sur la qualité entre les fournisseurs de prestations.

Le marché des médicaments est l'un des plus réglementés de notre pays. Aucun fournisseur de prestations du système de santé n'égale la performance de la branche pharmaceutique en termes d'efficacité, d'adéquation et d'économicité. Néanmoins, la vips souhaite garantir un approvisionnement en médicaments des patients rapide et de qualité et soutenir, à cet effet, des processus d'autorisation et de remboursement efficaces, coordonnés notamment sur les plans formels et matériels et neutres en termes de concurrence.

Enfin, l'association s'engage pour un financement durable des prestations de santé grâce à la promotion de la responsabilité individuelle, à la garantie du libre choix du patient lors de la sollicitation de prestations de santé et à des systèmes de rémunération efficaces.

Plus d'information;

[vips, Association des entreprises pharmaceutiques en Suisse](#)



Leadership européen à Copenhague ?

09.12.2009

Alors que le sommet des Nations unies sur le climat approche, l'UE se prépare à y jouer un rôle déterminant, voire même à mener les négociations internationales. Les objectifs ambitieux de l'Union ne pourront être réalisés que s'ils sont partagés par les Etats-Unis et la Chine.

En vue du sommet sur le climat qui se tiendra à Copenhague du 7 au 18 décembre, les pays de l'UE ont bel et bien l'intention de parvenir à un nouvel accord qui devra donner un cadre juridique à l'après-Kyoto. Angela Merkel et Nicolas Sarkozy ont déclaré vouloir « intensifier les activités diplomatiques » afin de convaincre les partenaires internationaux de participer efficacement au sommet sur le climat.

Se basant sur son paquet « énergie-climat » adopté il y a un an, l'UE propose de réduire ses émissions de CO₂ jusqu'à 30 % d'ici 2020 (par rapport aux valeurs de 1990). Le 25 novembre, le Parlement européen s'est également prononcé en faveur de mesures ambitieuses, et propose notamment de débloquer rapidement entre 5 et 7 milliards d'euros pour soutenir les pays en voie de développement dans la lutte contre le réchauffement climatique.

De leur côté, les milieux économiques européens craignent qu'en cas d'initiatives unilatérales de l'UE sans contreparties dans les pays tiers, la compétitivité de l'industrie soit considérablement affectée.

Les mesures proposées par les pays de l'UE ne seront efficaces que si elles sont accompagnées par des efforts similaires émanant des deux principaux émetteurs de gaz à effet de serre : les Etats-Unis et la Chine. Après le sommet de l'APEC du 15 novembre, ceci paraît plutôt improbable : les dirigeants participant à ce sommet s'étaient prononcés contre un traité juridiquement contraignant.

Malgré les efforts européens, la route vers Copenhague devient de plus en plus épineuse, et les craintes d'un « nouveau Doha » semblent malheureusement justifiées.

Pour plus d'informations:

francois.baur@economiesuisse.ch



Le fonds FTP ne peut financer aucun projet ferroviaire supplémentaire

09.12.2009

La Suisse devrait être exemplaire en matière de financement des grands projets ferroviaires. Dans la réalité, le fonds FTP accumule les dettes. Elles augmentent d'année en année et atteindront bientôt 10 milliards de francs. Adopter des projets supplémentaires dans le cadre de ce fonds serait irresponsable.

En dix ans d'existence, le fonds FTP a connu plusieurs phases de turbulence. De mauvaises incitations et des flux financiers peu transparents expliquent l'élaboration de projets surchargés, qui se révèlent impossibles à financer. Au lieu d'optimiser le processus de sélection des projets et d'éliminer les mauvaises incitations, le fonds s'est endetté de plus en plus (les dettes sont passées de 4,2 % à 8,6 %, niveau des prix de 1995) et a repoussé les délais de remboursement en conséquence (2030 environ). De plus, le transport routier a été mis davantage à contribution suite à plusieurs hausses de la RPLP.

Diminution des recettes de la RPLP ?

Le Tribunal administratif fédéral a jugé que la dernière hausse de la RPLP proposée n'était pas admissible, au motif que la redevance en vigueur couvrait déjà l'intégralité des coûts externes du trafic de marchandises routier. Le Conseil fédéral a fait recours auprès du Tribunal fédéral. Si celui-ci confirme la décision, toute la planification financière du fonds FTP pourrait être remise en question. Si le manque à gagner atteint 150 millions de francs par an, le fonds pourrait faire face à un trou de 3 milliards de francs d'ici à 2030.

Coûts supplémentaires imprévus ?

D'autres facteurs, comme le niveau de l'inflation, s'ajoutent à cela. En effet, la faible inflation actuelle a pour conséquence de réduire la marge pour un relèvement de la limite d'endettement. Tout retard et toute hausse des coûts pour des projets qui ont été approuvés (en particulier la NLFA, LGV et ZEB) pourraient rompre l'équilibre financier déjà précaire du fonds. Les graves difficultés financières du fonds FTP ne doivent pas être dissimulées par des recettes supplémentaires pour de nouveaux projets qui ne pourront pas être réalisés dans le délai prévu. Plutôt que de combattre les symptômes, il est plus judicieux de réformer le système de financement. C'est à cette condition que les projets ferroviaires de demain seront réalisés à temps. economiesuisse propose la solution suivante : 1. cofinancement des cantons (de 220 à 440 millions de francs), 2. contribution des entreprises ferroviaires (de 300 à 400 millions de francs, notamment via une augmentation des prix) 3. contribution de la Confédération (de 300 à 400 millions de francs) dès que les dettes du fonds FTP auront été remboursées. De cette manière, jusqu'à 840 millions de francs par an pourraient être à disposition à partir de 2017. Cela n'est pas possible avec le fonds FTP.

Pour plus d'informations:

jan.perret-gentil@economiesuisse.ch



Portrait d'une PME Jenni Energietechnik AG : pionnier de l'énergie solaire

09.12.2009

Voici plus de 30 ans, Josef Jenni a eu la vision d'une maison équipée de cellules photovoltaïques et de capteurs solaires qui fourniraient le chauffage et l'électricité nécessaires. Grâce à sa foi inébranlable dans cette maison solaire, son entreprise a prospéré. Lui qui avait commencé seul se trouve aujourd'hui à la tête d'une entreprise de plus de 70 employés qui continue de grandir et joue un rôle de pionnier.

Si beaucoup d'entreprises ont introduit le chômage partiel en 2009, certaines ont pu, malgré la crise, augmenter leur production et créer des emplois. L'entreprise Jenni Energietechnik AG à Oberburg près de Burgdorf dans le canton de Berne est une de ces entreprises acycliques. Elle a déjà enregistré des résultats exceptionnels en 2008 : son chiffre d'affaires avait augmenté de 22 % par rapport à l'année précédente, dix postes avaient été créés et les commandes atteignaient un niveau record.

Cette success-story a démarré en 1978 lorsque Josef Jenni a créé son entreprise spécialisée dans la régulation solaire. Alors qu'il passait pour un original à la fin des années 1970, compte tenu des réserves mondiales apparemment infinies de pétrole et de gaz, il est aujourd'hui, 31 ans plus tard, considéré comme un pionnier. Le succès économique ne peut pas avoir été la seule motivation de M. Jenni, car plus de dix ans se sont écoulés avant qu'il concrétise sa vision d'une maison solaire. C'est en 1989 que l'entreprise a fêté la construction de la première maison fonctionnant à l'énergie solaire en Europe. Les cellules photovoltaïques et les capteurs solaires installés sur le toit et les façades de cette maison produisent la chaleur et l'électricité nécessaire aux habitants. Il n'est pas étonnant que cette maison ait fait parler d'elle bien au-delà des collines de l'Emmental.

En 2007, l'entreprise a inauguré un petit immeuble chauffé exclusivement à l'énergie solaire et équipé d'un dispositif d'accumulation thermique saisonnier. Josef Jenni, le pionnier de l'énergie solaire, est devenu un éminent spécialiste des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Il a d'ailleurs reçu le Watt d'Or de l'Office fédéral de l'énergie pour l'ensemble de son travail en 2008 ainsi que l'Energy Globe Award pour son immeuble chauffé à 100 % grâce à l'énergie solaire.



Attribution du Watt d'Or 2008: Michael Kaufmann, vice-directeur Office fédéral de l'énergie, Josef Jenni et Dr. Walter Steinmann, directeur Office fédéral de l'énergie (depuis la gauche).

A ses débuts, l'entreprise était active dans plusieurs domaines de l'énergie solaire, aujourd'hui elle se concentre sur la production de systèmes solaires thermiques. Leur pièce maîtresse est un accumulateur d'une capacité de 1200 à 120 000 litres d'eau selon les besoins employant une technologie spéciale avec chauffe-eau intégré. Ce produit fabriqué en série s'appelle Swiss Solartank. Associé à des capteurs solaires, il permet de chauffer une maison et de produire l'eau chaude nécessaire tout au long de l'année. Ce concept séduit à une époque où on craint une pénurie d'énergie et la dépendance énergétique : 13 000 Swiss Solartanks ont été installés et les commandes affluent toujours. Un tiers des commandes viennent d'Allemagne. Le Swiss Solartank convient également pour les maisons en préfabriqué.



Immeuble chauffé à 100% grâce à l'énergie solaire.

L'entreprise Jenni Energietechnik est également spécialisée dans les réseaux de chaleur à distance

ou de chauffage de proximité ainsi que les installations frigorifiques : elle récupère la chaleur résiduelle de la production industrielle et artisanale à l'aide d'échangeurs de chaleur et d'accumulateurs afin de l'utiliser pour le chauffage ce qui accroît considérablement l'efficacité énergétique. La campagne « Oil of Emmental » lancée en 2004 va dans la même direction : elle vise en priorité l'utilisation efficace et durable des énergies locales (énergie solaire et énergie du bois) ainsi que la mise en œuvre rigoureuse de techniques d'économie d'énergie. Cela permettrait de réduire la dépendance de la Suisse vis-à-vis des sources d'énergie étrangères et de garantir la conservation dans l'Emmental des ressources économisées (160 millions de francs environ). Cela permettrait de créer des emplois et de satisfaire durablement la demande d'énergie.

Pour plus d'informations:

[Jenni Energietechnik AG](#)



Votations du 29 novembre : une ombre au tableau

09.12.2009

Les résultats des dernières votations de cette année sont pour l'essentiel satisfaisants. Le peuple a largement suivi les mots d'ordre d'economiesuisse tant pour l'initiative pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre que pour le financement spécial en faveur du trafic aérien. La seule ombre au tableau est l'acceptation de l'initiative anti-minarets ; economiesuisse regrette son adoption.

economiesuisse se félicite du refus net de l'initiative « pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre » présentée par le Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA). Le peuple a refusé de priver une branche entière de sa base existentielle, de détruire 10 000 emplois et de priver l'économie d'un savoir-faire important. Une interdiction des exportations aurait causé de lourds dommages à l'ensemble de l'économie. Les 10 000 travailleurs qui auraient perdu leur emploi en cas d'acceptation de l'initiative, mais aussi toute la place économique suisse, auraient figuré parmi les perdants.

economiesuisse se félicite également de l'acceptation du financement spécial en faveur de l'aviation. Des recettes de l'impôt sur le kérosène pourront désormais être consacrées à la sécurité et à la protection de l'environnement, ce qui renforce la compétitivité de ce secteur. La création de ce financement spécial profitera tant aux grandes qu'aux petites entreprises. En effet, à l'ère de la mondialisation, des correspondances de qualité, fiables et sûres ainsi qu'une coordination idéale des différents modes de transport revêtent une importance croissante.

Enfin, economiesuisse prend acte avec regret de l'acceptation de l'initiative anti-minarets. Il s'agit de respecter la décision du peuple et des cantons. La Suisse doit maintenant, par un travail d'information et d'explication, démontrer qu'il ne s'agit pas d'une interdiction de l'islam mais bien de la construction de minarets. Il faut circonscrire les dégâts potentiels. Au vu du faible nombre de minarets en Suisse, la question de la construction de minarets supplémentaires ne revêt qu'une importance secondaire. Il est bien plus important de souligner que la Suisse reste attachée à la liberté de croyance et de religion et qu'elle aspire à être un pays ouvert et tolérant.

Pour plus d'informations :

cristina.gaggini@economiesuisse.ch



Perspectives du secteur bancaire en Suisse

09.12.2009

La prochaine assemblée annuelle d'ICC Switzerland aura lieu le 13 janvier 2010 à Zurich sur fonds de crise du financement commercial.

A cette occasion, Thierry Sénéchal, responsable de la Commission bancaire au Secrétariat international à Paris, présentera les conclusions d'une étude commandée par l'OMC. Cent vingt-deux banques de 59 pays y ont participé.

Contrairement à la même période en 2008, les demandes de financement du commerce ont augmenté au cours du premier semestre 2009 et devraient poursuivre leur hausse. Il en ressort que ce marché est ouvert : d'une façon générale, la capacité des banques à fournir des crédits s'est améliorée depuis le début de l'année. En outre, l'étude annonce une stabilisation des prix, ce qui améliorera les possibilités de financement ; le niveau des prix reste toutefois relativement élevé pour certains produits et risques.

D'après ICC, il n'y a pas eu d'assouplissement des exigences pour les transactions traditionnelles, malgré l'appel lancé en avril par les chefs de gouvernement du G20 en vue d'une diminution des exigences en matière de fonds propres selon Bâle II. Quant aux perspectives pour 2010, elles restent mitigées, surtout pour le premier semestre. Aussi est-il important de garder un œil sur la mise en œuvre des mesures décidées par le G20 dans le domaine du financement du commerce et de promouvoir l'amélioration des capacités des banques.

La Commission bancaire d'ICC est un forum d'experts du financement du commerce. Il joue un rôle de premier plan lors de l'élaboration de règles universelles pour les banques commerciales. Cette commission regroupe plus de 500 membres représentant plus de 70 pays. La Suisse est représentée à travers le Credit Suisse, UBS et la Banque cantonale zurichoise.

Pour plus d'informations:

thomas.pletscher@icc-switzerland.ch